

# SERVICE-CONSEIL

## Caractérisation des milieux humides et hydriques

Depuis 2017, les milieux humides et les milieux hydriques (cours d'eau, lacs) font l'objet d'un encadrement légal visant leur conservation et leur aménagement durable.

Composer avec ces exigences légales et réglementaires n'est pas simple. Pour y voir plus clair, la Fédération UPA Outaouais-Laurentides offre les services d'une personne qualifiée en environnement et gestion de l'eau.

Des activités agricoles ou des projets d'aménagement (mise en culture, travaux forestiers, construction de bâtiment, installation de ponceaux, etc.) peuvent avoir des impacts sur les milieux humides et hydriques. Pour valider la faisabilité d'un projet, se préparer à une demande de permis ou d'autorisation ou obtenir des informations quant aux saines pratiques en matière de gestion de l'eau, la Fédération UPA Outaouais-Laurentides offre les services d'une ressource professionnelle.

Un accompagnement par étapes est offert afin de permettre aux producteurs de prendre des décisions éclairées et compatibles avec les lois et règlements en vigueur.

- ♦ **VALIDER.** La présence d'un milieu humide ou hydrique est validée en documentant l'historique du site visé, en analysant la cartographie existante et en relevant des données sur le terrain.
- ♦ **CARACTÉRISER.** Des critères scientifiques sont utilisés pour caractériser un milieu, en établir la valeur et le délimiter : type de végétation, type de sol, présence d'eau, etc.
- ♦ **DOCUMENTER.** Les informations recueillies sont intégrées dans un rapport écrit détaillé, incluant des cartes et des tableaux. Le rapport peut être utile lors d'une demande d'autorisation ou de permis en lien avec un projet.
- ♦ **INFORMER.** Au besoin, des informations sont données sur divers aspects : marche à suivre auprès des autorités compétentes (ministère de l'Environnement, MRC, municipalité); système de compensation financière pour atteinte à un milieu humide; etc.

### Le service inclut :

- ♦ une à deux visites sur place, selon les besoins;
- ♦ un rapport écrit exhaustif : analyse des données, cartes, tableaux, résumé global, évaluation de la compensation financière exigée, le cas échéant;
- ♦ rencontre pour la présentation des conclusions du rapport.

### Information sur le service et la tarification :

Sophie Augurusa  
450 472-0440 # 234  
saugurusa@upa.qc.ca

ENSEMBLE  
POUR NOURRIR  
ET FAIRE GRANDIR LE QUÉBEC